



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

PROCES VERBAL - MERCREDI 14 AVRIL 2021

Le mercredi 14 avril 2021, s'ouvre à 19H10 la séance de l'Assemblée Générale 2021 de l'association Marché sur l'Eau en visioconférence, sous la présidence de Claude CHAUVET.

Les membres adhérents sont convoqués par e-mail.

131 membres sont présents ou représentés (43 présents et 88 représentés).

Le Président de MSE présente l'ordre du jour :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats ;
2. Désignation du président et du secrétaire de séance ;
3. Présentation du Rapport d'Activité 2020 élaboré et présenté par la Directrice Christelle Touzart-Matrot ;
4. Introduction Rapport Financier élaboré par le Président Claude Chauvet et le Trésorier Maxime Zavidovique
Discussion concernant les tarifs des paniers (et vente à l'étal) liés à l'augmentation des marchandises des producteurs suite aux frais supplémentaires imposés par la crise sanitaire. Propositions libres et vote ;
5. Questions diverses ;
6. Élection des membres du Conseil d'Administration ;
7. Election du bureau de MSE.

1. ÉMARGEMENT DE LA LISTE DES PRESENTS ET VÉRIFICATION DES MANDATS

Emma SEILLIER, salariée de l'association, assure ce poste.

2. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SEANCE ET DU SECRETAIRE

Claude CHAUVET, président de l'association, est désigné comme président de séance et Loïse DEGNACE, secrétaire de séance, chargée de rédiger le procès-verbal de l'assemblée.

3. PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE PAR LA DIRECTRICE, CHRISTELLE TOUZART-MATROT

Le rapport d'activité est joint en annexe du PV de l'AG.

Présentation des membres du bureau, du CA et des salariés.

L'année 2020 a été marquée par une pandémie qui a bouleversée notre organisation. MSE a dû s'adapter à cette crise sanitaire et répondre présent tout au long de cette année si particulière.

Ce fut une année riche en collaboration, en partage et de cohésion sociale.

MSE a maintenu ses distributions mais pas sans difficultés. Il a fallu obtenir des autorisations, réorganiser les stands à chaque confinement/à chaque couvre-feu, acheter du matériel spécial COVID (masques, gels hydrauliques, gants, ...).

Le point de livraison de la MSA (et temporairement le BETC) ainsi que les livraisons auprès des restaurateurs ont été stoppés. Seul Le Relais poursuit son activité restauration aide alimentaire et nous rachète les invendus du jour/marché. (Lutte contre le gaspi-alimentaire).

Nous avons pérennisé les emplois et créé un CDD en novembre en logistique qui peut se finaliser en CDI. MSE compte désormais 3 salariés CDI + 1 CDD en contrat



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

PROCES VERBAL - MERCREDI 14 AVRIL 2021

professionnalisation + 1 CDD.

Lors du premier confinement suite à l'arrêt des marchés forains, MSE a été mis à contribution en collaboration avec la Ville de Pantin et la Butinerie afin de distribuer des paniers aux Pantinois. Cela a permis de soutenir nos producteurs afin de limiter leurs pertes de production. Cette collaboration a été un grand succès pour tous les acteurs.

Les subventions allouées (Ville de PANTIN et Quartiers Solidaires), ont permis de financer le projet ALISOL et de distribuer des paniers solidaires à plus de 70 familles. Une cagnotte en ligne toujours ouverte, permet d'offrir des paniers solidaires supplémentaires.

Suite à la fermeture des établissements scolaires, nous entretenons un nouveau partenariat avec La Coop bio IDF pour écouler leur stock en laitages. Cela permet de diversifier nos propositions/gammes.

La sortie chez Eddie, un de nos maraichers en bio a pu être maintenue en juillet. Beaucoup de nos ateliers ont malheureusement été annulés suite à la crise sanitaire.

Le projet Biodéchets a été interrompu mi-mars par nécessité sanitaire. Nous préférons privilégier la place dans les véhicules pour des produits frais en quantité plus importante. Néanmoins, le terreau est à disposition des adhérents (demande par mail). Nous espérons pouvoir reprendre cette activité prochainement.

Le projet « La Butinerie », dans lequel MSE est co-fondateur (100 parts sociales), avance doucement : 2 emplois (directeur et chargée de communication) créés + signature de bail en cours.

Le projet de transformation de la motorisation électrique du bateau « les 2 Brigands » a été bloqué : les travaux non concluants et non conformes au cahier des charges. Nous avons sollicité une autre entreprise NAVIWATT pour terminer la conformité afin de reprendre la navigation.

Après 9 années d'existence, nos partenariats se sont consolidés, renforcés, nos projets cheminent. Nous enregistrons une progression de nos adhésions : 1000 adhérents à jour de leur cotisation.

Un grand merci aux bénévoles actifs qui se sont mobilisés pour tenir les stands malgré la pénibilité vécue. Il faut malgré tout continuer à respecter les gestes barrières : MSE est responsable de l'ensemble des acteurs (salariés, adhérents, bénévoles). Il ne faut pas relâcher nos efforts et rester vigilants.

Ce bilan positif est le résultat de l'engagement et de l'investissement de tous, administrateurs, salariés, partenaires et bénévoles, mobilisés par les valeurs que nous portons et partageons.

Cette année très particulière a été riche en collaboration, en cohésion sociale et nous a permis de consolider nos partenariats.

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ⇨ les 131 membres actifs votants et représentés approuvent à l'unanimité le rapport d'activité 2020 de l'association

4. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR LE PRESIDENT CLAUDE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

PROCES VERBAL - MERCREDI 14 AVRIL 2021

CHAUVET ET LE TREORIER MAXIME ZAVIDOVIQUE

Le Rapport financier est joint en annexe du procès-verbal de l'AG.

L'année 2020 est une année atypique et exceptionnelle due à la crise sanitaire. Avec la fermeture des marchés forains et le manque des approvisionnements des quartiers, ainsi que la restructuration temporaire imposée (abonnements vente en vrac modifiés en abonnements paniers) MSE a enregistré une hausse d'abonnements aux paniers.

Deux subventions accordées : 4000€ Quartiers Solidaires et 1200€ de la Ville de Pantin pour les actions de paniers solidaires ALISOL.

Grâce à notre trésorerie positive, MSE rémunère ses producteurs sans retard.

- Investissement pour terminal de paiements en CB (x2 appareils) : des frais bancaires importants mais gain de temps administratif, paiements sans contact (pandémie) et fluidité sur les stands ;
- Achats de matériel spécifique pour la protection sanitaire ;
- Acquisition de 100 parts sociales pour le projet de la Butinerie ;
- Recours à de l'intérim pour pallier l'augmentation d'activité temporaire.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ⇨ les 131 membres actifs votants et représentés approuvent à l'unanimité le rapport financier 2020 de l'association

5 - QUESTIONS DIVERSES

Q : Pourquoi les prix des marchandises ne sont pas affichés ?

R : Le matériel dédié a brûlé dans le cabanon rue LAKANAL fin 2019 et nous n'avons pas racheté d'étiquettes depuis. Mais nous allons établir des listes plastifiées mises à disposition des adhérents en respectant les gestes barrières. Pour information, tous nos prix sont consultables sur notre boutique en ligne.

Q : Impression d'une baisse de qualité de certains produits proposés ?

R : Cause : des conditions climatiques particulièrement peu favorables pour une conservation optimale de certains légumes. MSE respecte les conditions d'usage lors de la logistique.

Q : A quand la reprise des bio déchets ?

R : On espère reprendre la collecte avec la reprise de la navigation du bateau. Pour le moment, nous privilégions les produits frais.

Q : Est-ce que le stand de distribution de Paris va fermer ?

R : Non, il y a effectivement une baisse d'activité due aux fréquentations aux alentours (quartier pas très accueillant), le confinement (beaucoup sont partis s'exiler en province). Beaucoup d'offres disponibles donc plus de concurrence pour MSE. Nous avons fait une demande pour délocaliser notre stand vers la Maison « Les Canaux », nous sommes en attente d'une réponse pour une installation probable en septembre

Q : Qui sera le capitaine des « 2 Brigands » ?

R : Ce sera Jean-Claude, le capitaine avant l'arrêt de la navigation.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

PROCES VERBAL - MERCREDI 14 AVRIL 2021

La crise sanitaire a contraint certains de nos producteurs à augmenter leurs prix : si nous voulons continuer à être en autofinancement structurel (sans risque financier), une proposition d'augmentation de prix des paniers a été formulée : Petit : 10,50€ / Moyen : 15,50€ / Grand 20€.

Cette augmentation prendra effet à la rentrée de septembre.

Cette proposition a été soumise au vote. Proposition acceptée avec 128 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions.

6 - Élection des membres du conseil d'administration

2 administrateurs démissionnent : Annick Rennesson et Maxime Zavidovique
Les autres membres poursuivent leur mandat.

⇒ Liste des administrateurs élus pour 2021 :

- Claude Chauvet	}	Poursuivent leur mandat
- Loïse Degnace		
- Sandrine Lara		
- Régine Serant		
- Henri Tirard		
- Christelle Touzart-Matrot		
- Julien Boury	}	Sont candidates
- Cindy ARCE DE SOUZA		
- Rachele WOOD		

Les 131 membres actifs votants et représentés approuvent à l'unanimité l'élection de Cindy ARCE DE SOUZA et Rachele WOOD

7 - Désignation du bureau de MSE :

A l'issue de l'AG le nouveau Conseil d'Administration a désigné le bureau.

- Président : Claude Chauvet,
- Trésorière : Cindy ARCE DE SOUZA,
- Secrétaire : Loïse DEGNACE.

A 21H00, la séance est levée

Le président de séance

Claude CHAUVET

La secrétaire de séance

Loïse DEGNACE